

Séance ordinaire du 9 août 2010

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce neuvième jour du mois d'août deux mille dix (9 août 2010) à 19 h 30 au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire trésorière, est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Août 2010

7. Inscription Colloque ADMQ – Zone-Mauricie

8. Cession du lot 2 546 174 – Yan Messier – Autorisation de signataire

9. Autorisation banque d'heures relative à la fourniture des services d'un technicien en prévention des incendies

10. Demande de dérogation mineure – Josée Paquette et Claude Carbonneau

11. Demande d'appui au protocole du service postal

12. Mandat à Pluritec pour la surveillance de chantier et bureau – Développement domiciliaire rue des Seigneurs – Phase IV

13. Demande de participation au calendrier historique de la Société d'histoire de Louiseville

14. Service incendie – Nomination de pompiers

15. Service incendie – Inscription des nouveaux pompiers à la formation Pompier I - section I

16. Varia

16.1 Approbation de la convention à intervenir entre la municipalité et la fondation du musée des pompiers du Québec concernant la donation du camion incendie Mercury 1956

Séance ordinaire du 9 août 2010

16.2 Tournoi familial – Location de structures gonflables et embauche de moniteurs

16.3 Service incendie – Démission de pompier

16.4 Appel d'offres – Démolition de la base de plein air

Période de questions

17. Levée de l'assemblée

2010-08-269

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il informe qu'à ce jour nous n'avons pas encore reçu les approbations requises, ni du ministère, ni de la caisse de l'Ouest de la Mauricie, concernant le dossier de l'hôtel de ville. Ceci est dû en grande partie à la période des vacances. Nous espérons recevoir ces réponses au plus tard à la mi-septembre.

Concernant le dossier des odeurs en provenance du site d'enfouissement, la Régie a eu un rapport de la firme ODOTECH qui mentionnait que les odeurs provenaient du BIOGAZ. Par contre, celui effectué par le Centre d'expertise en analyse environnementale mentionnait, quant à lui, qu'il s'agissait des odeurs de déchets frais. Quoiqu'il en soit, la régie travaille présentement à trouver les meilleures solutions étant donné qu'ils connaissent maintenant d'où émanent ces odeurs.

Il informe que depuis environ deux semaines, un nouveau système téléphonique a été installé au bureau municipal. Les informations seront données dans le prochain Stéphanois.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un nouveau directeur technique puisque M. Caron a décidé de nous remettre sa démission afin de poursuivre sa carrière d'enseignant au GEGEP. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.

Le ministère des Transports nous a informé que la section des quatre coins jusqu'au viaduc sera fait à neuf vers la mi-septembre et que les travaux de resurfaçage du chemin Marcotte et du chemin Saint-Thomas sont dans la phase finale.

En terminant, il félicite deux jeunes athlètes de chez-nous qui ont participé aux Jeux du Québec qui se sont tenus à Gatineau du 29 juillet au 6 août, il s'agit de Kevin Branchaud et Samuel Larochelle.

Il adresse aussi des félicitations à Patricia Landry pour sa sélection au sein de l'équipe nationale pour représenter le Canada à la coupe du monde de baseball sénior féminin qui aura lieu au Venezuela du 12 au 22 août.

En terminant, les membres du conseil se joignent à M. le Maire pour remercier M. Gaston Fortin pour ses 40 années de services au sein de notre brigade d'incendie.

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juillet 2010 et des séances extraordinaires du 12 juillet 2010 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

Séance ordinaire du 9 août 2010

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2010-08-270

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du *5 juillet 2010* et des séances extraordinaires du *12 juillet 2010* soient et sont adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 09-08-2010 préparé par madame Nancy Larocque, Secrétaire-trésorière adjointe faisant état de la correspondance du mois;

2010-08-271

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 09-08-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

La Directrice générale & Secrétaire-trésorière dépose un état comparant les revenus et dépenses réalisés et le budget pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2010.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2010-08-272

Il est **proposé** par Francine Boulanger **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver les déboursés de juillet 2010 totalisant 122 751,00 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer *au 31 juillet 2010* au montant de 135 341,27 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Consultants MESAR inc. – Honoraires professionnels – Mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II

2010-08-273

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 34659 pour un montant total de 704,34 \$ à Consultants MESAR inc., pour des honoraires professionnels relativement à la mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II (rés. 2008-05-179).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources Humaines inc. – Honoraires professionnels

Séance ordinaire du 9 août 2010

2010-08-274

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 2842 pour un montant total de 831,21 \$ à Claude Grenier Ressources Humaines inc., pour des honoraires professionnels relativement à l'encart publicitaire concernant le poste de directeur technique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Consultants MESAR inc. – Honoraires professionnels – Développement domiciliaire rue François-Chrétien – phase III

2010-08-275

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 34663 pour un montant de 1 636,69 \$ à Consultant MESAR inc. pour des honoraires professionnels relativement au développement domiciliaire de la rue François-Chrétien phase III. (rés. 2010-04-141).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Qualitas – Contrôle Qualitatif – Développement domiciliaire Place du Moulin (Réal Pellerin)

2010-08-276

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 1007081 à Qualitas pour un montant total de 2 206,60 \$ pour des honoraires professionnels relativement au contrôle qualitatif – Développement domiciliaire Place du Moulin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Les architectes Jacques & Gervais – Honoraires professionnels

2010-08-277

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 10-18 à la firme Les Architectes Jacques & Gervais pour un montant total de 3 216,94 \$ pour des honoraires professionnels relativement à l'étude de faisabilité de la relocalisation de l'hôtel de ville dans les locaux de la caisse populaire Desjardins, sur la rue Principale (rés. 2010-04-132).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

BPR – Infrastructure inc. – Honoraires professionnels – Développement domiciliaire Place du Moulin (Réal Pellerin)

2010-08-278

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 15019963 à la firme BPR-Infrastructure inc. pour un montant total de 6 806,37 \$ pour des honoraires professionnels relativement au développement domiciliaire Place du Moulin (Réal Pellerin).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La Mutuelle des municipalités du Québec

Séance ordinaire du 9 août 2010

2010-08-279

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la franchise de 1 000,00\$ concernant le dossier # 100296 à La Mutuelle des municipalités du Québec suite à l'accident du 12 février 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Août 2010

2010-08-280

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Description	Compte G/L	Montant
Premiers répondants – Vêtements (bottes de travail)	02.223.10.650	951 \$
Gazebo – Parc Réal-St-Onge	23.080.00.721	11 554 \$
Électricité (gazebo)	23.080.00.721	3 982 \$
Base de béton	23.080.00.721	4 315 \$
Aménagement des sentiers	23.080.00.721	11 044 \$
TOTAL		31 846 \$

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour un montant de 3 267 \$ afin de pourvoir à la dépense relativement aux gazebo et l'aménagement des sentiers du parc Réal-St-Onge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Inscription Colloque ADMQ – Zone-Mauricie

2010-08-281

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe à participer au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra le 24 septembre 2010 à Saint-Tite. La municipalité assumera les frais d'inscription pour un montant total de 190,00 \$ en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Cession du lot 2 546 174 – Yan Messier – Autorisation de signataire

CONSIDÉRANT la lettre de monsieur Yan Messier manifestant son intérêt de se porter acquéreur du lot 2 546 174 appartenant à la municipalité et étant voisin du sien;

CONSIDÉRANT que ce terrain est non constructible puisqu'il ne rencontre pas les normes minimales prévues à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que monsieur Messier est propriétaire du terrain adjacent;

CONSIDÉRANT que l'article 6.1 du *Code municipal du Québec* stipule que « Sauf disposition contraire, l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux »

2010-08-282

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de céder le lot 2 546 174 du Cadastre du Québec à monsieur Yan Messier au prix de

Séance ordinaire du 9 août 2010

l'évaluation municipale, soit de 500,00 \$. Tous les frais reliés à la vente sont assumés par ce dernier. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer tous les documents requis aux fins d'exécution de la présente résolution, pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Autorisation banque d'heures relative à la fourniture des services d'un technicien en prévention des incendies

CONSIDÉRANT l'entente signée pour la fourniture d'un technicien en prévention incendie;

2010-08-283

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une banque de 60 heures au tarif de 30,23 \$ de l'heure pour l'année 2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Demande de dérogation mineure – Josée Paquette et Claude Carbonneau

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par madame Josée Paquette et monsieur Claude Carbonneau consiste à régulariser l'implantation de la marge latérale droite de la maison bifamiliale à 0,66 mètre au lieu de 2,0 mètres, du bâtiment principal au 1335 et 1341 rue Principale, sur le lot 2 545 712 de la zone Ce-01 tel que le règlement de zonage 234-90, article 82, l'exige;

CONSIDÉRANT qu'accepter la demande ne causerait pas de préjudice au voisinage et à la municipalité;

CONSIDÉRANT que cette construction ne va pas à l'encontre du présent plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de madame Paquette et de monsieur Carbonneau;

2010-08-284

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par madame Josée Paquette et monsieur Claude Carbonneau concernant le lot 2 545 712 de la zone Ce-01.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Demande d'appui au protocole du service postal

ATTENDU QUE Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation et en privatisant ses centres d'appel et son centre de philatélie;

ATTENDU QUE Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures;

ATTENDU QUE ces compressions sont révélatrices d'une société d'État qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public;

Séance ordinaire du 9 août 2010

ATTENDU QUE le protocole du service postal canadien ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations (p.ex., bureaux de poste, centres d'appels, etc.);

2010-08-285

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande à Postes Canada de cesser de réduire le service postal public et de consulter la population, les municipalités, les députées et députés fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le *Protocole du service postal canadien*.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12 Mandat à Pluritec pour la surveillance de chantier et bureau – Développement domiciliaire rue des Seigneurs – Phase IV

CONSIDÉRANT l'offre de services datée du 16 juillet 2010 relativement à la surveillance des travaux d'infrastructures (bureau et chantier) du développement domiciliaire rue des Seigneurs – Phase IV;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du 2^e alinéa de l'article 938 du *Code municipal*, les articles 936 et 938.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat de service professionnel conclu avec le concepteur de plans et devis pour des travaux de surveillance;

2010-08-286

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate la firme Pluritec pour la surveillance des travaux d'infrastructures du développement domiciliaire rue des Seigneurs – Phase IV, la répartition est la suivante :

Description des taux pour la surveillance service bureau et chantier	Montant (base horaire)
Chargé de projet	94,00 \$ / heure
Ingénieur de projet	75,00 \$ / heure
Ingénieur électrique	65,00 \$ / heure

L'offre de service datée du 16 juillet 2010 ainsi que les taux horaires au point numéro 7 en référence à l'offre de service du 27 novembre 2009 font partie intégrante de la présente résolution et fait office de contrat entre les parties.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Demande de participation au calendrier historique de la Société d'histoire de Louiseville

CONSIDÉRANT la demande de participation de la Société d'histoire de Louiseville au calendrier historique;

CONSIDÉRANT que la famille Lessieur, pionnière dans la culture de la fraise à Saint-Étienne-des-Grès sera au calendrier;

2010-08-287

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une participation financière au montant de 75,00 \$.

Séance ordinaire du 9 août 2010

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Service incendie – Nomination de pompiers

2010-08-288

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme comme pompier de la Brigade incendie de Saint-Étienne-des-Grès :

- François Rousseau
- Mathieu Tamilio
- Geneviève Millier

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Service incendie – Inscription des nouveaux pompiers à la formation Pompier I -section I

2010-08-289

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inscription des pompiers suivants :

- François Rousseau
- Mathieu Tamilio
- Geneviève Millier

à la formation Pompier I Section I et assumera les frais pour un montant total de 1 725,00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Varia

16.1 Approbation de la convention à intervenir entre la municipalité et la fondation du musée des pompiers du Québec concernant la donation du camion incendie Mercury 1956

2010-08-290

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve la convention à intervenir entre la municipalité et la Fondation du musée des Pompiers du Québec concernant la donation du camion incendie Mercury 1956. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer cette convention et tout autre document nécessaire aux fins de la présente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16.2 Tournoi familial – Location de structures gonflables et embauche de moniteurs

2010-08-291

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la location des structures gonflables au montant de 2 800 \$ incluant les taxes ainsi que l'embauche de sept (7) moniteurs pour les 2 jours pour un montant total d'environ 1 176 \$ pour l'animation au Tournoi Les Sauterelles.

Séance ordinaire du 9 août 2010

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16.3 Service incendie – Démission de pompier

2010-08-292

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la démission de monsieur Gaston Fortin comme pompier de la Brigade d'incendie. Le conseil tient à remercier et féliciter monsieur Fortin qui a été au service incendie de la municipalité durant 40 ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16.4 Appel d'offres – Démolition de la base de plein air

2010-08-293

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande des soumissions sur invitation pour la démolition de la base de plein air de Saint-Thomas-de-Caxton.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 10
Fin : 20 h 24

17. Levée de l'assemblée

2010-08-294

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par _____, **appuyé** de _____ et résolu que la séance soit levée à 20h 24.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée,
Directrice générale et Secrétaire-
trésorière